



armatis-lc  
*we have the answer*

# CHARTRE VIE PRIVÉE & PROTECTION DES DONNÉES



CHAENT20601\_CHARTRE VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES

[ ARMATIS-LC S'ENGAGE = TOUS CONCERNÉS ]



**Autorité de contrôle** : une autorité publique indépendante qui est instituée par un État membre.

**Consentement** : toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement;

**Démarche Privacy By Design** : intégrer le respect de la vie privée dès la conception des projets, c'est-à-dire s'assurer de la pertinence des données collectées, comprendre les risques pour les personnes concernées, anticiper l'information et le droit d'accès, etc.

**Données à caractère personnel** : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée "personne concernée") ; tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

**DPO** : le Data Protection Officer est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de notre groupe.

**Droit des personnes** : droit d'être renseigné, le droit d'accéder aux données personnelles, le droit de rectification, le droit d'être oublié, le droit de restreindre le traitement, le droit au portage des données.

**Droit d'accès** : droit d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que des informations précises (finalités, catégories des données concernées, destinataires des données, durée de conservation etc.).

**Droit de rectification** : droit d'obtenir du responsable du traitement la mise à jour ou la rectification de données personnelles inexactes.

**Droit à l'effacement** : droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement de données personnelles lorsque ces données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

**Droit de limitation** : droit d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque le traitement des données est illicite, lorsque les données ne sont plus nécessaires au besoin du traitement mais ont encore une utilité pour la constatation, pour l'exercice ou la défense d'un droit en justice ou lorsque la personne concernée s'est opposée au traitement en vertu de son droit d'opposition.

**Droit à la portabilité des données** : droit de recevoir les données fournies au responsable du traitement dans un format lisible, structuré et couramment utilisé et la possibilité de les transférer sans obstacle à un autre responsable de traitement.

**Droit d'opposition** : droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles, notamment lorsque ces données sont traitées à des fins de prospection, de profilage, à des fins de recherche historique, scientifique ou statistique. Le responsable du traitement peut poursuivre ce traitement s'il prouve que celui-ci est nécessaire en raison d'un motif légitime et impérieux qui prévaut sur les intérêts et les droits et libertés de la personne concernée.

**Responsable du Traitement** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

**Sous-traitant** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

**Traitement de Données à caractère personnel** : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

# La Protection d'une Liberté fondamentale

La vie privée et la protection des données sont reconnues partout dans le monde comme deux droits distincts. Les pays Membres de l'OCDE ont jugé nécessaire d'élaborer des lignes directrices qui permettent d'harmoniser les législations nationales relatives à la protection de la vie privée et qui, tout en contribuant au maintien des droits de l'homme, empêchent que les flux internationaux de données ne subissent des interruptions.

## LE CONCEPT DE VIE PRIVÉE :

Dans l'Union Européenne, la dignité humaine est reconnue comme un droit fondamental absolu. Dans cette notion de dignité, la vie privée, soit le droit d'avoir une vie privée, d'être autonome, de contrôler les informations vous concernant et d'être maître de votre personne, joue un rôle central.

Le droit au respect de la vie privée est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), dans la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et dans la Charte des droits fondamentaux de l'union européenne (article 7).

## LE CONCEPT DE PROTECTION DES DONNÉES :

La protection des données consiste à protéger toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable, notamment les noms, les dates de naissance, les photographies, les séquences vidéo, les adresses électroniques et les numéros

de téléphone. D'autres informations telles que des adresses IP et le contenu de communications se rapportant à des utilisateurs finaux de services de communication ou fournies par ces derniers sont également considérées comme des données à caractère personnel.

La protection des données vise à garantir le traitement (collecte, utilisation, stockage) loyal des données à caractère personnel tant par le secteur public que par le secteur privé.

La protection des données est un droit fondamental consacré dans les traités de l'Union Européenne et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

En avril 2016, l'Union Européenne a adopté un nouveau cadre juridique, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le Règlement Général sur la protection des données, qui sera pleinement applicable dans toute l'Union Européenne en mai 2018, est le texte législatif relatif à la protection des données le plus complet et le plus progressiste au monde.

Armatis-lc par la présente charte entend de manière transparente respecter ces principes fondamentaux dans son activité quotidienne, et permettre à chacun d'avoir une information claire et précise de ce qui est fait de ses données personnelles.



# Préambule

Le Groupe Armatis-lc est un acteur majeur de la relation client en Europe, responsable, éthique et citoyen (cf. Charte éthique), il s'engage au quotidien à véhiculer ses valeurs auprès de ses salariés, ses partenaires (clients et fournisseurs) et plus généralement celles et ceux qui sont amenés à interagir avec lui.

L'activité économique de notre Groupe qui par nature traite de la Donnée à Caractère Personnel en grande masse, rend indispensable une parfaite transparence sur les traitements que nous réalisons et les conditions dans lesquelles les données sont conservées, stockées et protégées.

L'établissement de cette Charte garantissant le respect de la vie privée de chacun et le traitement loyal de ses Données Personnelles est un cadre nécessaire, afin de concilier notre activité économique avec la protection individuelle.

Par cette Charte le Groupe Armatis-lc entend rappeler son engagement à respecter les principes fondamentaux de protection des Données à Caractère Personnel énoncés par les traités de l'Union Européenne et mettre en place des mesures techniques et organisationnelles afin de protéger les Données à Caractère Personnel, conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des données ainsi que des recommandations émises par les autorités de contrôle dans les pays où les traitements sont effectués.

La Charte vie privée et protection des données est susceptible d'évolution compte tenu des mouvances législatives. Nous vous recommandons afin de vérifier de sa mise à jour de consulter régulièrement notre site internet [www.armatis-lc.com](http://www.armatis-lc.com).

# Politique de Protection des Données

Notre Groupe, est conscient de ses devoirs quant à la protection des Données Personnelles tant en notre qualité de Responsable de Traitement que de Sous-Traitant. Ainsi sous la supervision d'un DPO (Data Protection Officer), nous nous engageons à développer une politique adéquate de protection des Données Personnelles se traduisant par l'implémentation de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque. Cette politique ambitieuse s'articule autour de quatre principes.





## Un sous traitant responsable

Pour nos Clients, nous agissons en qualité de Sous-Traitant et intervenons pour leurs comptes dans les interactions avec leurs clients, uniquement sur la base d'instructions écrites (durée de conservation, destruction des données, consentements etc.).

Préalablement à la mise en place d'un traitement au sein de nos sociétés nous réalisons une cartographie opérationnelle complète traçant chacun des flux confiés par le Responsable du Traitement et nous classifions chacune des données selon un niveau de risque (données sensibles, données financières etc.). Ensuite, sur la base de cette cartographie nous plaçons ces données dans une infrastructure technologique sécurisée et renforcée visant à l'étanchéité des Système Informatiques.

Dans le cadre des opérations de production nous privilégions lors des transferts de Données Personnelles, les protocoles sftp ou le cryptage de mail. Par ailleurs en collaboration avec le Responsable du Traitement nous ne traitons que les données nécessaires et pertinentes au regard des finalités poursuivies, dans le

respect du principe de proportionnalité et ne conservons ces données que le temps strictement nécessaire aux finalités poursuivies par le Responsable du Traitement.

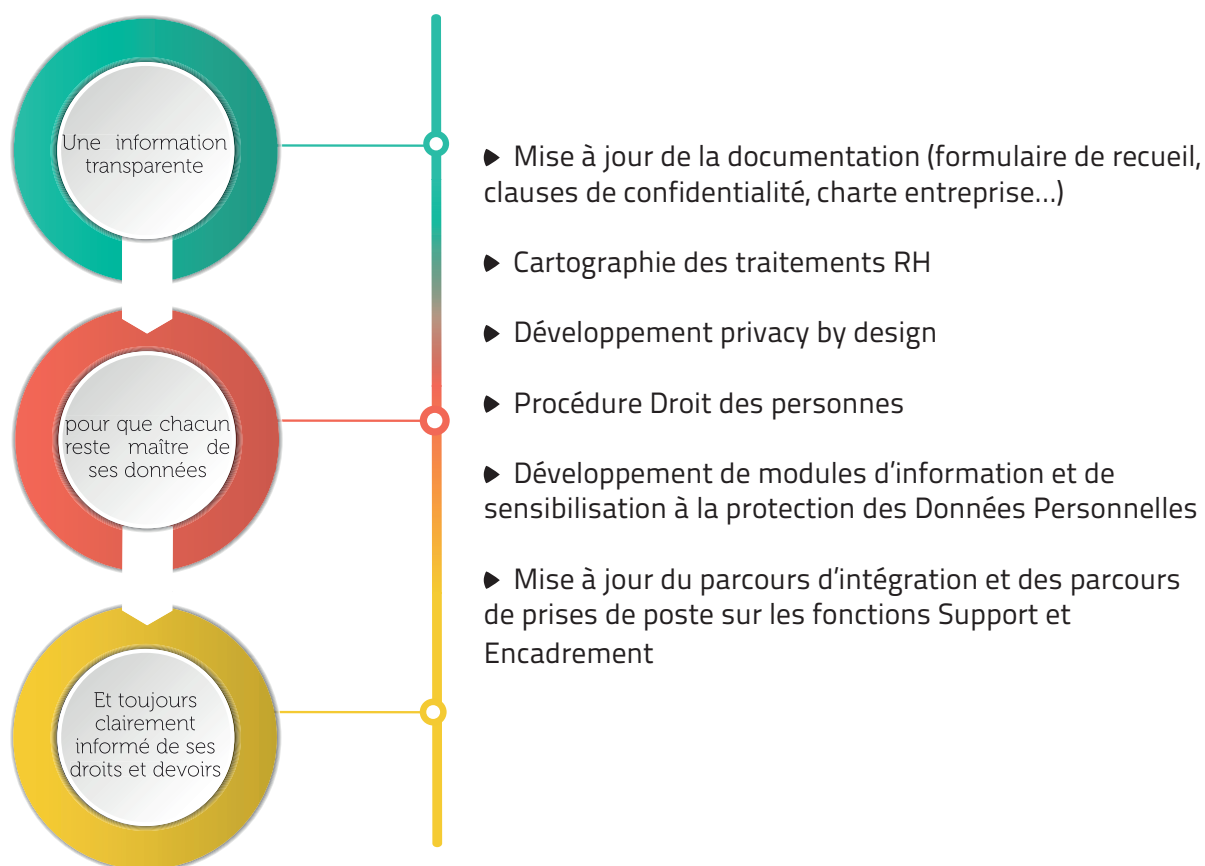
Dans le cadre de notre activité commerciale, les Données Personnelles recueillies par notre Groupe ne sont en aucun cas cédées, louées ou échangées à des tiers, à moins que cela n'ait été clairement précisé lors de la collecte des données concernées, ou que le Responsable du Traitement ait autorisé expressément, pour les besoins d'une finalité déterminée, cette cession, échange, communication à des tiers.

Conformément aux dispositions légales nous pouvons être amené à communiquer les données personnelles des Personnes Concernées à certaines administrations/autorités publiques sur demande ponctuelle, écrite et motivée, visant des personnes nommément désignées, identifiées directement ou indirectement, à condition que la demande précise le texte législatif fondant ce droit de communication ainsi que les catégories d'informations sollicitées.

# Une politique RH engagée

Le Règlement Européen décline des principes fondamentaux transposables dans nos relations quotidiennes avec nos salariés, ainsi nous œuvrons afin que notre politique des Ressources Humaines ainsi que les procédures associées respectent en tout point et concrètement les principes de transparence, de consentement, de limitation des finalités et de conservation, de minimisation des données, d'exactitude des données, de confidentialité et de sécurité.

Nous promovons en interne une Politique RH « compliance » afin que les droits, libertés et sensibilités de chacun soient respectés. Cette politique se traduit par l'adoption en interne de bonnes pratiques pour l'utilisation des outils numériques et par la prise en compte du Règlement Européen dès l'intégration de nos collaborateurs et tout au long de son parcours au sein des différentes entités de notre Groupe :



## Vos Droits d'accès

Conformément à la réglementation en vigueur, et en application du Règlement Européen, vous pouvez exercer gratuitement votre droit d'accès, rectification, effacement et portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez également demander de limiter le traitement de vos données personnelles ou de vous y opposer, en contactant le DPO de notre Groupe via l'adresse [dpo.service@armatis-lc.com](mailto:dpo.service@armatis-lc.com), ou alors nous adresser un courrier à l'adresse suivante :

Armatis-lc  
Département DPO,  
58, avenue Edouard Vaillant, Immeuble UPWEST  
92100 Boulogne-Billancourt  
France

Conformément à la réglementation, ces demandes devront être accompagnées de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de la Personne Concernée avec le cas échéant l'adresse postale pour retourner les informations.



INNOVATION  
DIVERSITÉ  
EXCELLENCE  
ENGAGEMENT



**armatis-lc**  
*we have the answer*

ONNÉES ARMATIS-LC / CHA

